



**École Maisonneuve**  
1680, avenue Morgan  
Montréal (Qc) H1V 2P9  
(514) 596-5442

## Conseil d'établissement

Séance ordinaire  
6 octobre 2021 - 19h  
Zoom

### Procès-verbal

No	Sujet	Objet
1	<b>Présence et quorum</b> Étaient absent-e-s : Akim Duquette, Andréanne Couture, Cindy Boisvert et Karly Leclerc	Constat
2	<b>Adoption de l'ordre du jour</b> L'ordre du jour est accepté sur proposition de Manon Essiambre, appuyé par Catherine Gosselin.	Adopté
3	<b>Présentation des membres de la communauté pour la participation au CÉ :</b> Après lecture de leurs lettres d'intention, le CÉ accepte que les membres de la communauté représentent leurs organismes au conseil; cindy Boisvert pour le CCSE et Ingrid Fanéus-Lefebvre pour Je Passe Partout, sur proposition de Manon Essiambre, appuyé par Isabelle Coutant	Adopté
4	<b>Travaux du conseil</b> Le conseil d'établissement se réunira cinq fois au cours de l'année scolaire : en octobre, novembre, février, mars et mai, les lundis à 19h. La prise de note sera réalisée par une personne différente à chaque rencontre. La présidence anime les rencontres et peut être remplacée par la vice-présidente	Décision

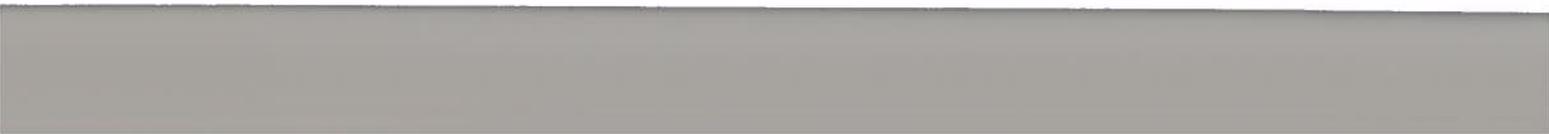
	<p>Élections : sont élues par acclamation Manon Essiambre en tant que présidente, Isabelle Coutant en tant que vice-présidente et Laurence Marck en tant que secrétaire.</p> <p>Les communications se feront par courriel</p>	
5	<p><b>Régie interne</b></p> <p>Les avocat-e-s du centre de services scolaire ont proposé un cadre légal afin d'aider à la rédaction et la révision des régies internes et que ces régies soient conformes à la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>Le conseil lit la régie telle que modifiée et s'assure d'une compréhension commune. L'adoption du texte est proposée par Manon Essiambre et appuyée par Laurence Desforges-Daoust</p>	Adopté
6	<p><b>Budget de fonctionnement</b></p> <p>La direction informe le conseil qu'il a un budget de 500\$ pour fonctionner au cours de l'année scolaire. Le conseil propose d'organiser une nouvelle formation pour les parents d'élèves.</p>	Information
7	<p><b>Formation pour les membres du conseil d'établissement</b></p> <p>La formation pour les membres est obligatoire. Le document de formation a été envoyé par courriel, et la formation complète est disponible en ligne : <a href="https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire">https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire</a></p>	Information
8	<p><b>Déclaration du nombre d'élèves</b></p> <p>L'école compte 184 élèves, ce qui est inférieur à l'année dernière (207 élèves). Il y a une classe en moins. Les classes de maternelle comptent un peu moins d'élèves (11 élèves au lieu de 13 en 2020-2021)</p>	Constat
9	<p><b>Le Service de garde présente les activités à venir lors des prochaines pédagogiques.</b></p> <p>Je Passe Partout a commencé les activités. Il reste des places disponibles pour des services sur place au local de la rue Sainte-Catherine mais le service à domicile a une liste d'attente. JPP offre également un service le samedi matin. Pour qu'un élève puisse bénéficier des services de JPP, son enseignant-e doit faire une référence à l'organisme.</p> <p><b>Demandes de sorties :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- théâtre le 3 décembre pour la première année de maternelle</li> <li>- parc nature de Pointe aux Prairies le 7 juin pour maternelles et 1<sup>è</sup> année (insectes en action)</li> </ul>	Information

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- théâtre le 27 février pour 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années</li> <li>- théâtre pour 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années le 19 novembre (Antigone)</li> <li>- Mont Royal pour 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année le 19 octobre</li> </ul> <p>sorties proposées par Laurence Marck, appuyé par Mélanie Beck.</p> <p>Fondation de l'école : deux nouveaux parents se joignent à l'équipe de la Fondation. La prochaine activité prévue est la vente de sapin.</p>	
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

<b>10</b>	Levée de la séance : sur proposition de Mélanie Beck, appuyé par Isabelle Coutant	<b>Adopté</b>

  
 \_\_\_\_\_  
 Manon Essiambre

  
 \_\_\_\_\_  
 Marie-Claude Gagnon





**École Maisonneuve**  
1680, avenue Morgan  
Montréal (Qc) H1V 2P9  
(514) 596-5442

## Conseil d'établissement

Séance ordinaire  
6 octobre 2021 - 19h  
Zoom

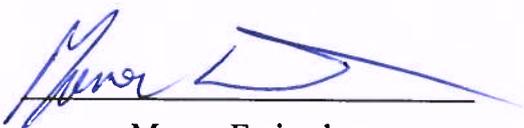
### Procès-verbal

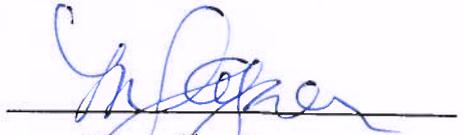
No	Sujet	Objet
1	<b>Présence et quorum</b> Étaient absent-e-s : Akim Duquette, Andréanne Couture, Cindy Boisvert et Karly Leclerc	Constat
2	<b>Adoption de l'ordre du jour</b> L'ordre du jour est accepté sur proposition de Manon Essiambre, appuyé par Catherine Gosselin.	Adopté
3	<b>Présentation des membres de la communauté pour la participation au CÉ :</b> Après lecture de leurs lettres d'intention, le CÉ accepte que les membres de la communauté représentent leurs organismes au conseil; cindy Boisvert pour le CCSE et Ingrid Fanéus-Lefebvre pour Je Passe Partout, sur proposition de Manon Essiambre, appuyé par Isabelle Coutant	Adopté
4	<b>Travaux du conseil</b> Le conseil d'établissement se réunira cinq fois au cours de l'année scolaire : en octobre, novembre, février, mars et mai, les lundis à 19h. La prise de note sera réalisée par une personne différente à chaque rencontre. La présidence anime les rencontres et peut être remplacée par la vice-présidente	Décision

	<p>Élections : sont élues par acclamation Manon Essiambre en tant que présidente, Isabelle Coutant en tant que vice-présidente et Laurence Marck en tant que secrétaire.</p> <p>Les communications se feront par courriel</p>	
5	<p><b>Régie interne</b></p> <p>Les avocat-e-s du centre de services scolaire ont proposé un cadre légal afin d'aider à la rédaction et la révision des régies internes et que ces régies soient conformes à la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>Le conseil lit la régie telle que modifiée et s'assure d'une compréhension commune. L'adoption du texte est proposée par Manon Essiambre et appuyée par Laurence Desforges-Daoust</p>	Adopté
6	<p><b>Budget de fonctionnement</b></p> <p>La direction informe le conseil qu'il a un budget de 500\$ pour fonctionner au cours de l'année scolaire. Le conseil propose d'organiser une nouvelle formation pour les parents d'élèves.</p>	Information
7	<p><b>Formation pour les membres du conseil d'établissement</b></p> <p>La formation pour les membres est obligatoire. Le document de formation a été envoyé par courriel, et la formation complète est disponible en ligne : <a href="https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire">https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire</a></p>	Information
8	<p><b>Déclaration du nombre d'élèves</b></p> <p>L'école compte 184 élèves, ce qui est inférieur à l'année dernière (207 élèves). Il y a une classe en moins. Les classes de maternelle comptent un peu moins d'élèves (11 élèves au lieu de 13 en 2020-2021)</p>	Constat
9	<p><b>Le Service de garde présente les activités à venir lors des prochaines pédagogiques.</b></p> <p>Je Passe Partout a commencé les activités. Il reste des places disponibles pour des services sur place au local de la rue Sainte-Catherine mais le service à domicile a une liste d'attente. JPP offre également un service le samedi matin. Pour qu'un élève puisse bénéficier des services de JPP, son enseignant-e doit faire une référence à l'organisme.</p> <p><b>Demandes de sorties :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- théâtre le 3 décembre pour la première année de maternelle</li> <li>- parc nature de Pointe aux Prairies le 7 juin pour maternelles et 1<sup>ère</sup> année (insectes en action)</li> </ul>	Information

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- théâtre le 27 février pour 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années</li> <li>- théâtre pour 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années le 19 novembre (Antigone)</li> <li>- Mont Royal pour 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année le 19 octobre</li> </ul> <p>sorties proposées par Laurence Marck, appuyé par Mélanie Beck.</p> <p>Fondation de l'école : deux nouveaux parents se joignent à l'équipe de la Fondation. La prochaine activité prévue est la vente de sapin.</p>	
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

<b>10</b>	<b>Levée de la séance : sur proposition de Mélanie Beck, appuyé par Isabelle Coutant</b>	<b>Adopté</b>

  
 Manon Essiambre

  
 Marie-Claude Gagnon

